



RÈGLEMENT

LE TRAIL DES ARCS

ARTICLE 1 PARCOURS ET PROFIL

Pour visualiser le parcours et le profil, rendez-vous sur le site LESARCS.COM, sur la page de l'évènement Le Trail des Arcs.

ARTICLE 1 ORGANISATEUR - ÉPREUVE

AB Tourisme organise le jeudi 13 août 2026, Le Trail des Arcs. Au départ d'Arc 1600, cette course à pied est une boucle, sur piste piétonne, qui relie les différents sites des Arcs. Elle est ouverte à tous, à partir de la catégorie espoir, licencié ou non. Un parcours spécifique pour les enfants sera proposé (de la catégorie poussin à la catégorie junior).

Le nombre de dossards est limité à 500 dossards pour Le Trail des Arcs et 100 dossards pour les courses KIDS.

LE TRAIL DES ARCS - PARCOURS ADULTE :

Le parcours total du Trail des Arcs fait 18 km, 970 m de dénivelés positifs et négatifs

Les participants s'engagent à suivre l'itinéraire balisé par des jalons de couleur, à porter les dossards de façon visible et à respecter le règlement.

LE TRAIL DES ARCS - PARCOURS KIDS :

Pour les Poussins et Benjamins un parcours sera mis en place d'une distance de 1.32km.

Pour les Minimes, Cadets et Juniors un parcours sera mis en place d'une distance de 3.92km (boucle de 1.96km à réaliser 2 fois).

ARTICLE 3 INSCRIPTIONS

Tarification adulte : Jusqu'au 12 août 16h30 : 10€

Sur le site internet : <https://fr.milesrepublic.com/>

Tarification enfant : Jusqu'au 12 août 16h30 : 5€

Sur le site internet : <https://fr.milesrepublic.com/>

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE pour la course adulte.

POUR LES KIDS, inscription sur place possible en fonction des disponibilités

OBLIGATOIRE :

- SOIT licence FFA, Pass running, FFTRI, FFPM, FFCO ou FIDAL

- SOIT attestation de PPS (Parcours Prévention Santé).

Pour les KIDS, autorisation parentale obligatoire pour les mineurs

ARTICLE 4 PROGRAMME

JEUDI 13 AOÛT 2026

- 8h-9h : Retraits des dossards, de la course 18km – Place du Soleil Arc 1600
- 9h30 : Départ course adulte de la Place du Soleil à Arc 1600
- 11h : Barrière horaire à Arc 2000 départ TSD Arcabulle
- 12h30 : Remise des prix – Arc 1600
- 12h30 à 13h15 : Retraits des dossards, courses enfants et dernières sur place si disponibilités – Place du Soleil Arc 1600
- 13h30 : départ courses enfants – Arc 1600

ARTICLE 5 MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRE

Les concurrents doivent être chaussés et habillés convenablement pour courir sur des sentiers de montagne.

TÉLÉPHONE PORTABLE OBLIGATOIRE

Bâtons autorisés. Il est interdit de partir sans bâtons et d'en récupérer sur le parcours ou de partir avec et de les déposer avant l'arrivée.
Accompagnement avec un chien interdit

L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours ou les horaires de départ suivant les conditions climatiques, et maintient la manifestation en course ou randonnée pédestre.

ARTICLE 6 ABANDON ET ACCIDENT

En cas d'abandon, se rendre au poste de contrôle le plus proche en remettant son dossard.

En cas d'accident, contacter le numéro de téléphone suivant : 06.17.01.56.79 ou prévenir le poste de contrôle le plus proche.

ARTICLE 7 SÉCURITÉ ET ASSURANCE

Les secours sont assurés par l'Association Savoie Premiers Secours - 4 secouristes + 1 véhicule.

Un contrat de responsabilité civile a été souscrit auprès de JDG Assurances. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement (Loi 2002-73 du 17 janvier 2002).

AB Tourisme décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance immédiate ou future.

ARTICLE 8 CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

Il sera établi un classement général sur l'ensemble du parcours : 1^{er} homme catégories U20, U23, Sénior, Master 0, Master 1, Master 2, Master 3, Master 4 et M5+ / 1^{ère} femme catégories U20, U23, Sénior, Master 0, Master 1, Master 2, Master 3, Master 4 et M5+ / 1^{er}, 2nd, 3^{ème} et 4^{ème} au Scratch

Pour le Trail des Arcs KIDS : 1^{er}, 2nd et 3^{ème} homme catégories U12, U14, U16 et U18 / 1^{ère}, 2^{nde} et 3^{ème} femme catégories U12, U14, U16 et U18

Les lots et cadeaux de podium seront remis uniquement aux participants présents lors de la cérémonie de remise des prix. Aucun envoi ou retrait différé ne sera possible.

Les différentes catégories sont établies par la FFA :

CATÉGORIE	CODE	ANNÉE DE NAISSANCE	CATÉGORIE	CODE	ANNÉE DE NAISSANCE	CATÉGORIE	CODE	ANNÉE DE NAISSANCE
U12 - Poussins	PO	2015 et 2016	U23 - Espoirs	ES	2004 à 2006	Master 3	M3	1972 à 1976
U14 - Benjamins	BE	2013 et 2014	Seniors	SE	1992 à 2003	Master 4	M4	1967 à 1971
U16 - Minimes	MI	2011 et 2012	Master 0	MO	1987 à 1991	Master 5 et plus	M5+	à partir de 1966
U18 - Cadets	CA	2009 et 2010	Master 1	M1	1982 à 1986			
U20 - Junior	JU	2007 à 2008	Master 2	M2	1977 à 1981			

ARTICLE 9 PÉNALISATION - RÉCLAMATION - DISQUALIFICATION

Les réclamations devront parvenir au jury de course dans les 15 minutes suivantes l'arrivée du coureur. Les décisions du jury seront sans appel. Des pénalités seront attribuées en cas de matériel obligatoire manquant et en cas de jets de détritus le long du parcours.

Motifs d'éliminations :

- Tout comportement pouvant compromettre sa propre sécurité ou celle des autres concurrents, toute tricherie ou manque de fair-play.
- Absence de dossard
- Falsification de dossard
- Retard au départ de la compétition
- Non pointage aux postes de contrôles
- Refus de se faire examiner par un médecin

ARTICLE 10 PHOTOGRAPHIE ET AUDIOVISUELLE

Du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser tout visuel concernant l'évènement dans le cadre de la promotion de celui-ci. Des photos et/ou vidéos seront prises sur le parcours.

ARTICLE 11 ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement tout participant s'engage à respecter le règlement sanitaire mis en place par l'organisation et ce quel qu'il soit.

L'organisateur s'engage à mettre en place toutes les préconisations sanitaires en vigueur à la date de l'évènement.

ARTICLE 12 PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

En soumettant ce formulaire, j'accepte que mes informations soient utilisées exclusivement dans le cadre de ma demande et de la relation commerciale éthique et personnalisée qui pourrait en découler si je le souhaite. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Les Arcs afin de vous informer sur des événements sportifs sur Les Arcs. Elles sont conservées par nos soins pour la durée nécessaire à l'exécution de nos obligations légales et contractuelles. Conformément à la législation relative à la protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition. Ces droits peuvent être exercés par courrier électronique à dpo@lesarcs.com et ce, en justifiant de votre identité.

Pour plus d'informations sur la gestion de vos données, vous pouvez consulter notre Politique de Confidentialité <https://www.lesarcs.com/vie-privee.html>